



Examen d'avancement du PTA EITI - 2026



*Ancien Bâtiment IGM
Ampandrianomby*



office@eitimadagascar.mg



www.eitimadagascar.mg

SIGLES ET ABREVIATION.....	3
INTRODUCTION.....	4
PREMIERE PARTIE : SUIVI DE LA REALISATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2026.....	5
I. ACTIVITES REALISEES.....	6
a. Engagement du gouvernement (Exigence 1.1).....	6
b. Gouvernance du Groupe multipartite (Exigence 1.4).....	7
c. Publication des textes réglementaires (Exigence 2.1).....	11
d. Octrois des contrats et des licences (Exigence 2.2).....	12
e. Ponctualité des données (Exigence 4.8).....	13
f. Qualité des données (Exigence 4.9).....	13
g. Débat public (Exigence 7.1).....	14
h. Accessibilité des données (Exigence 7.2).....	16
i. Résultats et impact (Exigence 7.4).....	17
DEUXIEME PARTIE : PLANS D’ACTION DES COLLÈGES DU COMITE NATIONAL.....	19
II. EN COURS DE REALISATION.....	20
a. Engagement des entreprises extractives (Exigence 1.2).....	20
b. Propriété effective (Exigence 2.5).....	20
III. EVALUATION DE LA REALISATION DES ACTIVITES DU PTA 2026.....	21
IV. AUTRES FAITS MARQUANTS RÉALISÉS.....	26
V. PERSPECTIVES.....	27
CONCLUSION.....	28

SIGLES ET ABREVIATION

BCMM	Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
CNaPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Madagascar
CN (GMP)	Comité National (Groupe multipartite)
COM	Centrale de l'Or de Madagascar
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DGI	Direction Générale des Impôts
DGD	Direction Générale des Douanes
DGM	Direction Générale des Mines
EDBM	Economic Development Board of Madagascar
EITI (ITIE)	Extractive Industries Transparency Initiative (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives)
IEP	Institut d'Études Politiques de Madagascar
LGIM	Loi sur Les Grands Investissements Miniers
OSCIE	Organisations de la Société Civile sur les Industries Extractives
MBC	Mining Business Center
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MIM	Ministère des Mines
OJM	Ordre des Journalistes de Madagascar
ONE	Office National pour l'Environnement
OMNIS	Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RA	Rapport d'Avancement
RCBE	Registre Central des Bénéficiaires Effectifs
RNCS	Registre National du Commerce et des Sociétés
SNLCC	Stratégie Nationale de la Lutte Contre la Corruption
SAMIFIN	Service de Renseignements Financiers de Madagascar

INTRODUCTION

Le présent **Rapport d'Avancement 2026** évalue les résultats obtenus et les impacts de la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023 à Madagascar, à travers l'exécution des activités prévues dans le Plan de Travail Annuel 2026.

Élaboré sur la base des recommandations issues de la troisième Validation de Madagascar en juillet 2023 ainsi que des priorités nationales définies dans la Politique Générale de l'État pour le secteur extractif, le PTA 2026 a été approuvé par le Comité National de l'ITIE-Madagascar le 24 décembre 2025.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de ce plan et de l'appréciation des progrès accomplis dans l'application des recommandations de la Validation, la production d'un rapport d'avancement périodique revêt une importance particulière. Elle permet de rendre compte, à l'issue du deuxième trimestre 2026, des activités réalisées, des actions en cours ainsi que des résultats déjà enregistrés.

Le présent rapport présente l'état d'avancement des activités à travers des indicateurs chiffrés et des représentations graphiques permettant d'apprécier les progrès accomplis. Il met également en lumière les principaux faits marquants issus des rapports hebdomadaires d'activités.

Enfin, le rapport intègre une analyse du contexte de gouvernance du secteur extractif en prenant en compte les initiatives et actions menées par les différentes parties prenantes, notamment les entités gouvernementales, le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM), ainsi que les Organisations de la Société Civile engagées dans le secteur extractif.

**PREMIERE PARTIE : SUIVI DE LA REALISATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL
2026**

I. ACTIVITES REALISEES

a. Engagement du gouvernement (Exigence 1.1)

- **Modification des certaines dispositions de l'Arrêté n°35831/2024 du 12 décembre 2024 portant nomination des membres du Comité National de l'EITI-Madagascar**

À la suite des changements institutionnels intervenus en octobre 2025, marqués notamment par la nomination de nouveaux responsables au sein de l'administration publique, il est apparu nécessaire de procéder à une mise à jour de la composition du Comité National afin d'assurer une représentation adéquate des entités gouvernementales concernées. Cette révision s'est matérialisée par la publication de l'Arrêté n° 16475/2026 du 06 mai 2026.

- **Participation à la présentation du rapport de la CNUCED sur la valorisation des minerais critiques à Madagascar**

Le 5 juin 2026, l'EITI-Madagascar a participé à l'atelier de présentation du rapport de la CNUCED intitulé « Évaluation rapide de la valeur ajoutée et de la diversification au sein et au-delà de la chaîne de valeur des minerais essentiels à la transition énergétique : Madagascar ».

Organisée en collaboration avec le Ministère des Mines et le Ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé, cette rencontre a réuni les principaux acteurs publics, privés ainsi que les partenaires techniques et financiers du secteur.

Les discussions ont porté sur les opportunités de valorisation locale des ressources minières stratégiques, les perspectives de diversification économique et les mesures susceptibles de renforcer l'industrialisation, la création d'emplois et la croissance durable à Madagascar.

Les résultats de l'étude ont mis en évidence le potentiel considérable du pays dans la production de minerais critiques, notamment le nickel, le cobalt, le graphite et l'ilménite, tout en soulignant les limites liées au faible niveau de transformation locale. Le rapport recommande ainsi le développement d'activités de transformation, de services industriels connexes et de liens renforcés avec l'économie nationale afin d'accroître la valeur ajoutée locale et les retombées économiques du secteur extractif.

La participation de l'EITI-Madagascar à cet atelier a permis de s'informer sur les principales orientations stratégiques proposées par la CNUCED et d'identifier des pistes d'actions pertinentes pour le Comité National pour promouvoir la valorisation des ressources extractives, renforcer la gouvernance du secteur et contribuer à la transformation économique durable du pays.

b. Gouvernance du Groupe multipartite (Exigence 1.4)

▪ Tenue de la première réunion du Comité National

La première réunion du Comité National pour l'année 2026 s'est tenue le 23 avril 2026 au Mining Business Center d'Ivato. Cette rencontre a été marquée par l'intégration des nouveaux membres du Comité National, renforçant ainsi la dynamique du Groupe Multipartite.

Les nouveaux membres ont été officiellement présentés au cours de la séance. Les échanges ont ensuite porté sur l'examen et la révision du projet de décret fixant le statut juridique de l'EITI-Madagascar, dans le but de consolider l'ancrage institutionnel du Comité National dans la mise en œuvre de la Norme ITIE et d'assurer sa conformité avec la législation régissant les établissements publics.

Les participants ont également discuté de l'état d'avancement du processus de recrutement de l'Administrateur Indépendant, dont la mission principale consiste à élaborer le Rapport ITIE 2024-2025.

Par ailleurs, le Comité National a procédé à l'examen de son plan d'action afin de définir les priorités stratégiques pour l'année 2026. Enfin, plusieurs points de réflexion soumis par le Collège de la Société Civile ont été présentés et feront l'objet de discussions approfondies lors de la prochaine réunion.



- **Consultation des parties prenantes dans le cadre de recommandations du Rapport d'assistance technique sur le diagnostic des vulnérabilités à la corruption du Fonds Monétaire International (FMI)**

Dans le cadre de la mission du Fonds Monétaire International (FMI) portant sur le Rapport d'assistance technique relatif au diagnostic des vulnérabilités à la corruption, une réunion de consultation des parties prenantes du secteur extractif s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère des Mines. Cette rencontre avait pour objectif d'examiner le plan d'actions visant à renforcer la lutte contre la corruption dans le secteur extractif.

Au cours de cette réunion, la représentante du FMI, Madame COSTE, a présenté les principaux défis liés à la corruption dans le secteur extractif ainsi que les actions prioritaires à mettre en œuvre pour renforcer la gouvernance du secteur minier. Les échanges ont notamment porté sur les recommandations relevant du mandat de l'EITI-Madagascar, en particulier l'amélioration de l'accès aux informations sur les bénéficiaires effectifs et le renforcement de la participation de la Société Civile.

Les discussions ont également permis de faire le point sur les initiatives en cours concernant la divulgation des bénéficiaires effectifs, la publication des contrats extractifs ainsi que la mise en place de plateformes de diffusion des informations relatives au secteur extractif. À l'issue des échanges, les participants ont souligné l'importance du renforcement de la transparence, de l'amélioration de la mise en œuvre de la Norme ITIE et de la promotion de mesures de prévention de la corruption au sein des entreprises minières.

- **Atelier régional de renforcement de la gouvernance des revenus miniers- District Ambovombe, Région Androy du 20-21 mai 2026**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de travail annuel 2026 et conformément aux exigences de la Norme ITIE, l'ITIE Madagascar a pris part à un atelier régional organisé les 20 et 21 mai 2026 à Ambovombe, dans la région Androy. Cet atelier a été consacré au renforcement de la gouvernance des revenus miniers, à la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises ainsi qu'au suivi des engagements issus des dialogues multipartites menés dans les régions Androy et Atsimo-Andrefana.

Cette rencontre a réuni les représentants des administrations publiques, des entreprises extractives, des organisations de la société civile et des communautés locales afin de favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion des revenus issus du secteur extractif et de renforcer les mécanismes de redevabilité au niveau régional.



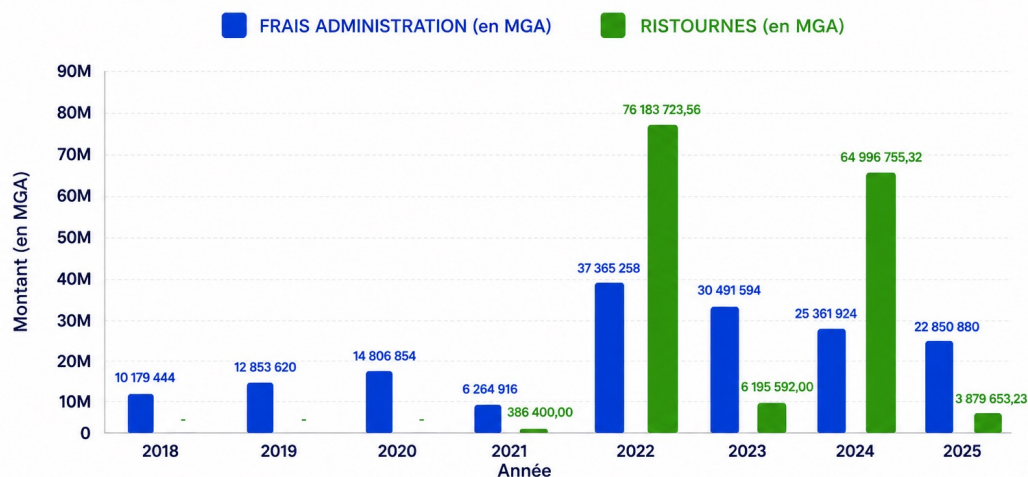
Représentée par son Directeur Exécutif, l'ITIE Madagascar a participé activement aux présentations et aux échanges qui ont permis de renforcer la compréhension des mécanismes de gouvernance du secteur minier et de transparence ainsi que de mettre en évidence l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation et de vulgarisation du cadre légal et réglementaire auprès des acteurs locaux.



Cet atelier a également contribué au renforcement du dialogue multipartite, de la redevabilité et de la bonne gouvernance dans les régions concernées.

Commune AMBAHITA

ÉVOLUTION DES FRAIS ADMINISTRATION ET DES RISTOURNES (en MGA)



TOTAL FRAIS ADMINISTRATION
160 174 490 MGA

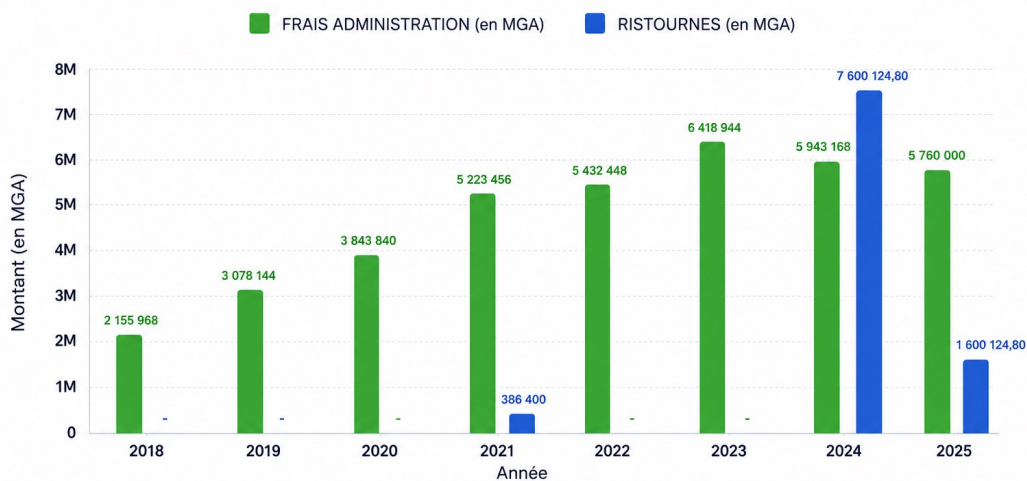


TOTAL RISTOURNES
151 642 124,11 MGA

Source : Direction de la Comptabilité Publique, année 2026

Commune BEKITRO

ÉVOLUTION DES FRAIS ADMINISTRATION ET DES RISTOURNES (en MGA)



TOTAL FRAIS ADMINISTRATION
37 855 968 MGA

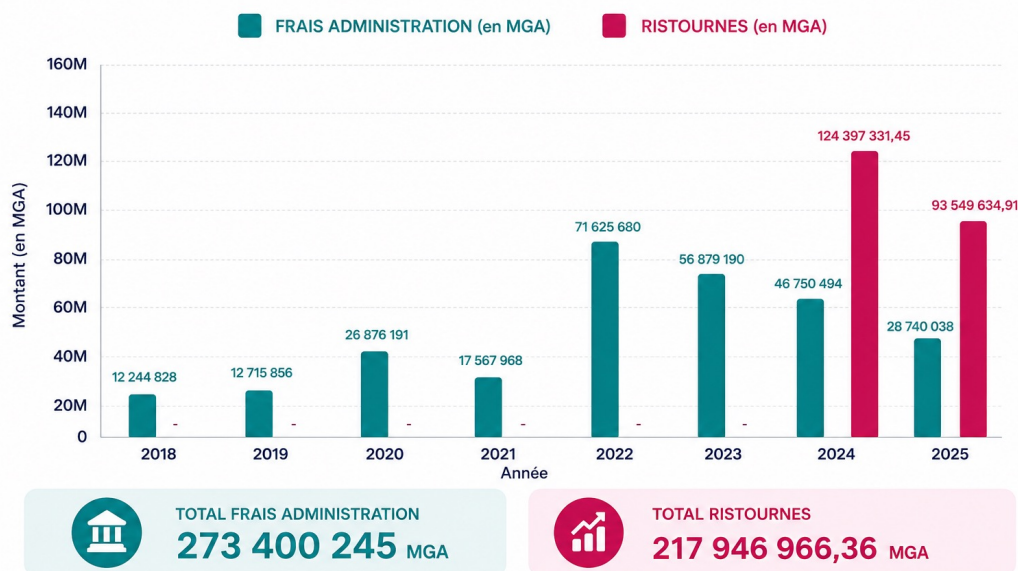


TOTAL RISTOURNES
9 200 249,60 MGA

Source : Direction de la Comptabilité Publique, année 2026

RÉGION ANDROY

ÉVOLUTION DES FRAIS ADMINISTRATION ET DES RISTOURNES (en MGA)



Source : Direction de la Comptabilité Publique, année 2026

c. Publication des textes réglementaires (Exigence 2.1)

Au cours de ce premier semestre 2026, l'ITIE Madagascar a poursuivi de manière soutenue ses efforts de publication et de diffusion des textes législatifs et réglementaires encadrant le secteur extractif. Dans un souci de transparence et d'accessibilité de l'information, ces documents ont été mis à la disposition du public à travers les différents canaux de communication de l'ITIE Madagascar.

Parmi les principaux textes diffusés figurent notamment le Décret n° 2026-831 établissant la liste des substances minérales stratégiques et fixant la quotité de vente locale à Madagascar, ainsi que le Décret n° 2026-837 portant régime applicable aux Projets Miniers d'Intérêt National (PMIN) et aux conventions minières conclues par l'État.

L'ITIE Madagascar a également relayé plusieurs textes relatifs à l'exploitation minière artisanale, dont l'Arrêté n° 17.239-2026 définissant le modèle, les procédures d'octroi et de renouvellement ainsi que la fourchette du montant du droit d'octroi du kara-bolamena, ainsi que l'Arrêté n° 17.240-2026 portant définition des techniques artisanales et fixant la liste des matériels mécaniques légers autorisés dans les activités d'exploitation artisanale.

Par ailleurs, ont été diffusés l'Arrêté n° 16475/2026 du 06 mai 2026 portant nomination du Comité National de l'ITIE Madagascar, la Décision ministérielle n° 077-2026-MIM-Min modifiant la Décision n° 370-2025 fixant le canevas du Plan de Réhabilitation et de Suivi Environnemental (PRSE) pour les permis miniers, ainsi que la Décision n° 027/2026/MIM/Min du 07 avril 2026 fixant le canevas du programme de travail pour la mise en conformité des Permis d'Exploitation (PE) et le canevas y afférent.

Enfin, la Décision n° 088-2026-MIM-Min portant application de l'Arrêté n° 17.240-2026 portant définition des techniques artisanales et fixant la liste des matériels mécaniques légers autorisés dans les activités d'exploitation artisanales également fait l'objet d'une large diffusion auprès des parties prenantes.

À travers ces actions, l'ITIE Madagascar contribue à une meilleure appropriation du cadre légal et réglementaire du secteur extractif par les acteurs concernés et renforce la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles.

d. Octrois des contrats et des licences (Exigence 2.2)

▪ Publication de l'évolution de l'assainissement des permis miniers

La réception des dossiers de demande de permis miniers a débuté le jeudi 21 mai 2026 au Mining Business Center (MBC) de Mamory Ivato.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les demandes sont enregistrées et traitées suivant le principe du « **premier arrivé, premier servi** ». Les opérateurs concernés ont respecté cette procédure, permettant le bon déroulement des opérations dans un climat d'ordre, de transparence et de sérénité.



Source : <https://www.mines.gov.mg>

Pour rappel, les activités d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes intéressées par l'exercice d'activités minières avaient été lancées dès le 18 mai 2026 afin de faciliter l'appropriation des nouvelles procédures et d'orienter les demandeurs dans leurs démarches administratives (Cf. Annexe I).

L'obtention d'un permis minier constitue une condition préalable essentielle à l'exercice de toute activité de prospection, de recherche ou d'exploitation des ressources minérales. À ce titre, l'ouverture de la réception des demandes marque une étape importante dans la mise en œuvre du cadre réglementaire régissant l'accès aux titres miniers.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités publiques de renforcer la gouvernance du secteur minier, d'améliorer la transparence dans l'attribution des permis et de promouvoir un développement ordonné, responsable et durable des activités extractives à Madagascar.

e. Ponctualité des données (Exigence 4.8)

Pour satisfaire l'exigence 4.8 de la Norme ITIE 2023 relatives à la ponctualité des données, plusieurs actions préparatoires ont été entreprises en vue de l'élaboration du Rapport ITIE 2024-2025.

À cet effet, le lancement officiel du processus d'élaboration du rapport a été approuvé lors du Conseil des ministres du 31 mars 2026.

Par ailleurs, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé le 09 mars 2026 en vue du recrutement d'un Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration du Rapport.

En outre, la détermination du seuil de matérialité et du périmètre de ce rapport figure parmi les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité National prévue le 18 juin 2026.

f. Qualité des données (Exigence 4.9)

- **Atelier de diagnostic du Système Statistique National axé sur les métadonnées et des indicateurs régional, organisé par BFM et l'INSTAT à Antsirabe**

L'ITIE-Madagascar a participé à l'atelier de diagnostic du Système Statistique National organisé conjointement par la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) et l'INSTAT à Antsirabe du 13 au 16 mai 2026. Cet atelier a permis de réunir les différents secteurs économiques en vue de centraliser et d'harmoniser les diverses données statistiques sectorielles, conformément au cadre méthodologique du *Data Quality Assessment Framework (DQAF)*.

À cette occasion, l'ITIE-Madagascar a mis en exergue sa contribution potentielle au renforcement du système statistique national à travers la mise à disposition de données fiables et réconciliées sur le secteur extractif, notamment les recettes fiscales, la production minière, les exportations, l'emploi, les dépenses sociales et environnementales ainsi que la contribution du secteur extractif au PIB. L'intégration de ces données dans les bases statistiques nationales contribuerait à améliorer la cohérence, la disponibilité et la transparence des informations relatives au secteur extractif.



g. Débat public (Exigence 7.1)

La présentation publique du Rapport ITIE 2023 le 29 janvier 2026 s'est poursuivie par un débat public qui a permis d'approfondir les enjeux de gouvernance du secteur extractif, notamment la contribution du secteur au développement économique, la redistribution des ristournes minières au profit des collectivités territoriales décentralisées, ainsi que l'équilibre entre les investissements, la protection de l'environnement et les droits des communautés locales.



Dans son intervention, le Ministre des Mines inscrit la journée dans un contexte de refondation, entendue comme un processus de reconstruction de l'espoir collectif après une décennie marquée par le gel de l'octroi de permis, des tensions autour des ristournes et des controverses sur certains projets.

En sa qualité de Champion de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Ministre a insisté sur l'importance de la transparence, de la bonne gouvernance et de la redevabilité.



Le Rapport ITIE 2023 met en évidence la contribution significative du secteur extractif à l'économie nationale, représentant 4,6 % du PIB réel, 5,83 % des recettes fiscales et près de 50 % des exportations des produits extractifs. Au cours de l'année 2023, les activités extractives ont généré 475,1 milliards d'Ariary des recettes au profit de l'État et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), confirmant le rôle stratégique du secteur dans le financement du développement national.

Le rapport souligne également les avancées réalisées en matière de gouvernance du secteur extractif, notamment l'adoption du nouveau Code minier, l'assainissement du cadastre minier, la digitalisation des procédures administratives, la mise en place du registre des bénéficiaires effectifs ainsi que le renforcement de la transparence dans la publication des contrats.



Par ailleurs, les données présentées mettent en évidence les retombées économiques des grands projets miniers au niveau local à travers les redevances et ristournes versées aux collectivités territoriales, contribuant au financement des investissements publics locaux et au développement territorial. Elles démontrent également la forte contribution des principales entreprises extractives aux recettes publiques et à la création de valeur pour l'économie nationale.

h. Accessibilité des données (Exigence 7.2)

▪ Présentation publique du Rapport ITIE 2023

Le Rapport ITIE 2023 a été présenté publiquement le 29 janvier 2026 au Mining Business Center (MBC) Mamory Ivato, sous le haut patronage de Monsieur ANDRIAMPARANY Carl, Ministre des Mines, et Champion de l'ITIE-Madagascar. Cet événement, avec la participation de l'Institut d'Études Politiques de Madagascar (IEP Madagascar), a rassemblé près de trois cents participants issus des différentes parties prenantes du secteur extractif. Il a également permis de mettre en lumière la mise en œuvre des exigences de la Norme EITI 2023, à savoir celles relatives au cadre juridique et institutionnel, aux contrats et permis, aux données d'exploration et de production, aux paiements et recettes, à la gestion et à la répartition des revenus, ainsi qu'aux impacts socio-environnementaux.

- **Co-organisation d'un débat informatif sur la gouvernance du secteur minier**

Le 15 mai 2026, un débat informatif et stratégique consacré à la gouvernance du secteur minier s'est tenu à l'Immeuble Rohy, SIOKA. Cette rencontre a réuni des représentants du Gouvernement en l'occurrence le Ministre des Mines, du secteur privé, des organisations professionnelles et de la Société Civile.

Les échanges ont porté sur les principaux enjeux et défis du secteur minier ainsi que sur les perspectives d'amélioration de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des ressources extractives.

Cet évènement a également permis de renforcer le dialogue multipartite et d'identifier des pistes d'action favorisant une exploitation minière plus transparente, responsable et contributive au développement durable de Madagascar.



i. Résultats et impact (Exigence 7.4)

Dans le cadre des actions de sensibilisation et de vulgarisation des principes de transparence et de bonne gouvernance dans le secteur extractif, l'émission *SIOKA* a été diffusée sur les ondes de la Radio FM 106 le 21 mai 2026. Cette intervention a permis de porter à la connaissance du grand public les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE à Madagascar, ainsi que les principales avancées enregistrées au cours de la période concernée.

L'émission a également constitué une opportunité d'informer et de sensibiliser les différentes parties prenantes, notamment les citoyens, les organisations de la société civile et les acteurs

du secteur extractif, sur les enjeux liés à la transparence, à la redevabilité et à la gestion des revenus issus des ressources. À travers cette émission, l'EITI-Madagascar a renforcé la sensibilisation sur la mise en œuvre de la Norme ITIE auprès du public.

- **Participation au 3^{ème} édition Forum Capital Naturel**

Le Secrétariat Exécutif de l'EITI-Madagascar a participé au 3^{ème} Edition du Forum Capital Naturel : Vers une intégration concrète du Capital Naturel dans l'économie organisé du 02 au 03 Avril 2026 organisé par le Réseau Nat Cap Madagascar, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), et soutenu par l'AFD, le GEF et le WWF à l'Hôtel Radisson Blu Antananarivo.

Ce forum a fait réuni des représentants des secteurs public, privé, financier et de la Société Civile autour des enjeux liés à l'intégration du capital naturel dans les décisions économiques et de développement.



Source : Nat Cap Madagascar 2026

Les échanges ont porté sur quatre axes principaux : la prise de décision fondée sur la nature, les modes de production durable, le financement de la nature et la gouvernance des ressources naturelles. Les discussions ont également abordé la gestion durable des ressources naturelles, la gestion de l'eau ainsi que les mécanismes permettant de concilier les impératifs économiques, sociaux et environnementaux.

Cette participation a permis de renforcer la compréhension des approches de gestion durable du capital naturel et d'identifier des pistes de réflexion contribuant à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles et au développement durable de Madagascar.

DEUXIEME PARTIE : PLANS D'ACTION DES COLLÈGES DU COMITE NATIONAL

II. EN COURS DE REALISATION

a. Engagement des entreprises extractives (Exigence 1.2)

▪ Sensibilisation sur l'obligation de divulgation des bénéficiaires effectifs

Concernant la sensibilisation relative à l'obligation de divulgation des bénéficiaires effectifs, sa mise en œuvre demeure actuellement tributaire de l'opérationnalisation effective du Registre Central des Bénéficiaires Effectifs (RCBE). Dès que ce dispositif sera pleinement fonctionnel, le Secrétariat Exécutif de l'EITI-Madagascar prévoit de déployer des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention des parties prenantes concernées. Ces initiatives viseront à promouvoir une meilleure compréhension des exigences de transparence, à faciliter leur appropriation par les acteurs concernés et à favoriser une application effective des obligations de divulgation prévues par la Norme ITIE.

Étant donné que la date prévue pour le lancement officiel de cet RCBE est le 16 juin 2026, la sensibilisation des industries extractives serait alors intervenue le mois de juillet prochain.

▪ Documentation sur la publication de Contrat à Madagascar

Concernant la documentation relative à la publication des contrats à Madagascar, le projet d'arrêté fixant les types des contrats à publier est en cours de validation auprès du Ministre des Mines ainsi que du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

b. Propriété effective (Exigence 2.5)

▪ Registre Central des Bénéficiaires Effectifs :

L'équipe du Secrétariat Exécutif de l'EITI-Madagascar a participé à la réunion relative au test unitaire du Front Office de la Plateforme RCBE détenu par DGI avec les autres parties prenantes le 20 avril 2026. Comme nous avons souligné ci-dessus, le lancement officiel du RCBE sera prévu ce 16 juin prochain, la mise en œuvre du Protocole d'accord entre DGI et EITI-Madagascar sur la divulgation des bénéficiaires effectifs serait donc intervenue ce mois de juillet.

Rappelons que depuis la mise en place de ce registre par l'arrêté n°11689/2024-MEF, un task force a été mobilisé. Celui-ci regroupe en effet le représentant du SAMIFIN, de la DGI, du RNCS, de l'EDBM, de l'EITI-Madagascar et d'autres secteurs privés comme le personnel de la Banque et d'autres opérateurs économiques. L'objectif c'est de renforcer les dispositifs de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à travers de la déclaration des bénéficiaires effectifs par les assujettis.

Comme la validation de Madagascar sur la mise en œuvre des recommandations du GAFI se déroulera ce mois de juillet 2026, une réunion de préparation sera organisée par SAMIFIN durant la semaine du 15 juin 2026.

III. EVALUATION DE LA REALISATION DES ACTIVITES DU PTA 2026

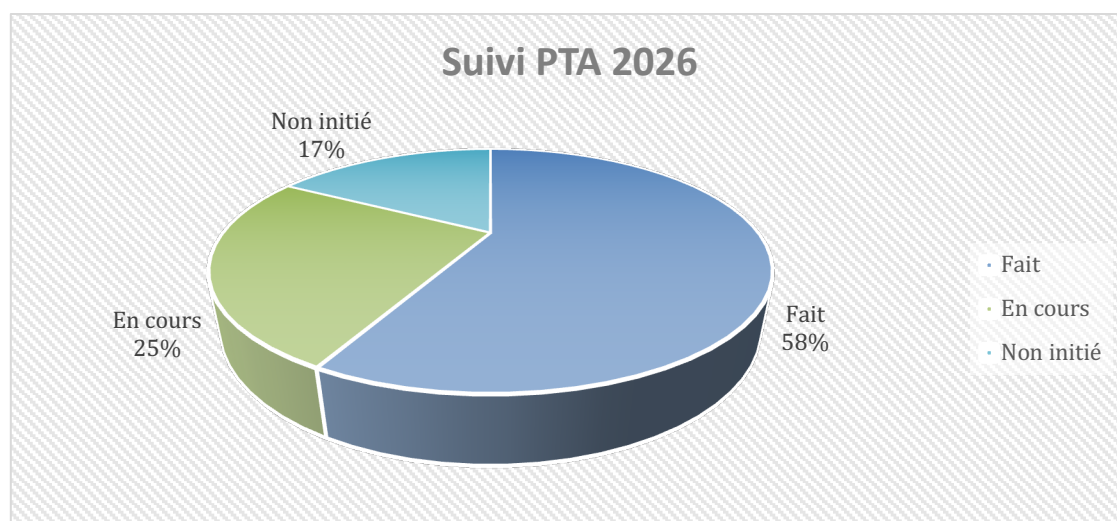
Exigences	Activités	Statut	Justification	Avancement	Pourcentage
1.5 Plan de travail, suivi et examen	Validation du PTB 2026	<i>Fait</i>	Adopté en décembre 2025	100%	100%
	Élaboration et adoption du Budget Primitif 2026	<i>Fait</i>	Adopté en décembre 2025	100%	100%
	Présentation du compte Administratif 2025	En Cours	En attente de la validation au cours de la prochaine réunion du CN	80%	80%
	Élaboration et adoption du Budget Rectificatif 2026	En Cours	Envoi pour observation préalable du CF	50%	50%
	Poursuite de la diffusion des textes réglementaires	<i>Fait</i>	<i>Upload suivant disponibilité de nouveau texte</i>	100%	100%
	Élaboration et validation du PTB 2027	Non Initié	Décembre	0%	0%
	Élaboration du Budget Primitif 2027	Non Initié	Décembre	0%	0%
7.1 Débat public	Élaboration de rapports thématiques	En Cours	Support de dissémination du rapport ITIE 2023	50%	50%
	Organisation de débat public	<i>Fait</i>	<i>MBC lors de la présentation du rapport ITIE 2023</i> <i>Emission spéciale "SIOKA"</i>	100%	100%
	Renforcement de la stratégie de communication pour répondre aux besoins des citoyens	<i>Fait</i>		100%	100%
	Organisation de sessions interactive avec des études de cas concrètes rencontrés dans la mise en œuvre	<i>Fait</i>	<i>Émission spéciale Sioka 15/05/26</i> <i>Atelier régional de plaidoyer OSCIE Ambovombe - Androy 20-21 mai 2026</i>	100%	100%
7.2 Accessibilité des données	Divulgarion systématique de données sur le site web de l'ITIE-Madagascar	<i>Fait</i>	<i>Support de dissémination du rapport ITIE 2023</i>	100%	100%
	Maintenance et optimisation de la plateforme de télédéclaration	<i>Fait</i>	<i>Mise à jour des canevas de collecte en ligne</i>	100%	100%
7.3 Recommandations tirées de la mise en œuvre	Rationalisation du processus de suivi-évaluation (Production de rapport d'avancement, Suivi périodique des impacts et recommandations issu des ateliers de sensibilisation et débats publics, Suivi de la nomination du Comité National)	En Cours	Rapport d'avancement à préparer ce mois (juin 2026) Suivi périodique des impacts et recommandations issu des ateliers de sensibilisation et débats publics,	90%	90%
7.4 Résultats et impact	Sensibilisation par audio-visuel (Émission radio-télévisée)	<i>Fait</i>	<i>Emission SIOKA du 15/05/2026</i>	100%	100%
1.1 Engagement du gouvernement	Contribution au bon fonctionnement du Secrétariat Exécutif	<i>Fait</i>	<i>Attente budget rectificatif 2026</i>	100%	100%
	Régularisation du droit d'adhésion 2026 à l'ITIE	Non Initié	Attente budget rectificatif 2026	0%	0%
	Élaboration et validation du plan d'action du Collège Administration	<i>Fait</i>	<i>Reçu le 03.03.2026</i>	100%	100%
	Acquisition de véhicules tout terrain et autres	En Cours	Livraison prévu mois juin 2026	50%	50%

	Vulgarisation du cadre légal et des textes réglementaires régissant le secteur extractif avec les autres départements du Ministère des Mines	En Cours	Atelier régional de plaidoyer OSCIE Ambovombe - Androy 20-21 mai 2026 Émission SIOKA du 15/05/2026 (cf. TDR Sioka)	50%	50%
	Implication des acteurs régionaux (participation régionale) pour participer dans la mise en œuvre	En Cours	Atelier régional de plaidoyer OSCIE Ambovombe - Androy 20-21 mai 2026	25%	25%
	Sensibilisation des OMC dans les zones à fortes potentialités minières (Cadre légal et réglementaire, espace civique)	Non Initié		0%	0%
	Réhabilitation de bâtiment pour siège de l'établissement	En Cours	Dossier en cours d'envoi auprès DPE	35%	35%
	Acquisition articles de bureau et consommables informatiques	En Cours	En attente de livraison	90%	90%
	Acquisition des matériels informatiques et techniques (Appareil photo numérique, caméra portable)	En Cours	En attente du budget rectificatif 2026	10%	10%
	Acquisition des matériels bureautiques (mobilier de bureaux pour salle informatique)	En Cours	Préparation dossier d'appel d'offre (DAO) en cours	10%	10%
	Déplacements et autres missions (Frais de missions intérieurs et extérieurs)	<i>Fait</i>	<i>Mission à Fort-Dauphin, Ambovombe Androy et autres</i>	100%	100%
	Déplacements et autres missions (Indemnités de missions intérieurs et extérieurs)	<i>Fait</i>	<i>Mission à Fort-Dauphin, Ambovombe Androy et autres</i>	100%	100%
	Charges du Personnel (Indemnités CAO, Remboursement des frais du Comité National)	<i>Fait</i>	<i>Remboursement frais CN</i>	100%	100%
	Renforcement de capacité du Secrétariat Exécutif	Non Initié	Identification des besoins	0	0%
	Abonnement (Flotte, data mobile, Fibre optique et Box)	<i>Fait</i>	<i>En cours de renouvellement</i>	100%	100%
	Entretien de véhicules	Non Initié	Véhicule opérationnel	0	0%
	Organisation des cérémonies officielles (Présentation rapport ITIE 2024-2025, et autres)	En Cours	En attente budget rectificatif	0,1	10%
	Régularisation des amortissements	Non Initié	En attente budget rectificatif	0	0%
	Autres charges (Dotation et charges de fonctionnement; Services bancaires et assimilés)	<i>Fait</i>		100%	100%
1.2 Engagement des entreprises extractives	Élaboration et validation du plan d'action des Industries Extractives	<i>Fait</i>	<i>Reçu le 18.03.2026</i>	100%	100%
	Sensibilisation sur l'obligation de divulgation des contrats et des bénéficiaires effectifs	En Cours	En attente opérationnalisation RCBE	0,2	20%
1.3 Engagement de la société civile	Élaboration et validation du plan d'action du Collège Société Civile	<i>Fait</i>	<i>Reçu le 19.03.2026</i>	100%	100%
	Documentation continue des activités menées par les OSC au sein des communautés affectées par les activités d'extraction	En Cours	Atelier régional de plaidoyer OSCIE Ambovombe - Androy 20-21 mai 2026	0,1	10%
	Proposition d'ordre du jour dans les réunions du GMP	<i>Fait</i>	<i>Trois sujets (Cumul ristourne Ambatovy, Espace civique, PRSE) abordés par le Collège de la Société Civile lors de la réunion CN du 23.04.26</i>	100%	100%

	Organisation des ateliers d'échange entre les OSC membres et non membres du Comité National	En Cours	Atelier régional de plaidoyer OSCIE Ambovombe - Androy 20-21 mai 2026	0,25	25%
1.4 Gouvernance du Groupe multipartite	Élaboration et validation du plan d'action du GMP	Fait	Plan d'Action validé	100%	100%
	Participation des OSC et Industries Extractives non membres du GMP aux activités de l'ITIE	Fait		100%	100%
	Production de supports numériques et diffusions (guides, vidéos explicatives et informatives)	Fait	Conception Roll up Vidéo guide Télédéclaration Vidéo émission Sioka	100%	100%
2.1 Cadre juridique et régime fiscal	Renforcement de la collaboration avec des autres entités pour la divulgation des textes réglementaires	Fait		100%	100%
2.4 Contrats	Documentation sur la publication de contrat à Madagascar	En Cours	Projet d'arrêté en cours de validation	0,5	50%
2.2 Octrois des contrats et des licences	Publication de l'évolution de l'assainissement des permis miniers	Fait	Début de phase de nouvel octroi	100%	100%
2.3 Registre des licences	Coordonnées et date de demande des Permis à inclure dans le registre ou cadastre public	Fait	cf site web BCMM	100%	100%
	Publication régulière et systématique sur le site web	Fait	Publication par le BCMM	100%	100%
2.5 Propriété effective	Structuration et consolidation de la divulgation des informations sur les BE	En Cours	Participation à la réunion au test unitaire du Front Office de la Plateforme RCBE déteu par DGI avec les parties prenantes	0,7	70%
2.6 Participation de l'État	Mise à jour des participations de l'État dans les industries extractives	Non Initié	Cas de la Société KRAOMA situation à revoir	0	0%
	Formation des entreprises d'État extractives à la publication systématique de leurs déclarations financières sur la plateforme	Non Initié	Cas de la Société KRAOMA situation à revoir	0	0%
4.5 Transactions des entreprises d'État	Publication régulière et systématique par les entreprises des déclarations financières auditées sur leur site web respectif	Non Initié	Cas de la Société KRAOMA situation à revoir	0	0%
	Divulgation des transferts effectués par les entreprises d'État	Non Initié	Cas de la Société KRAOMA situation à revoir	0	0%
6.2 Dépenses quasi budgétaires	Divulgation des dépenses sociales publiques des entreprises d'État	Non Initié	Cas de la Société KRAOMA situation à revoir	0	0%
3.1 Activités d'Exploration	Amélioration de la publication des informations sectorielles	Fait	Site web du MIM, du BCMM, de l'OMNIS et de l'ITIE	100%	100%
3.2 Données sur la production	Divulgation systématique de données sur le site web de l'ITIE-Madagascar	Fait	Contenu du Rapport ITIE 2024-2025	100%	100%
3.3 Données sur les exportations	Amélioration des agrégats de valeurs des exportations	Fait	Contenu du Rapport ITIE 2024-2025	100%	100%
4.7 Désagrégation	Divulgation systématique de données sur le site web de l'ITIE-Madagascar	Fait	Contenu du Rapport ITIE 2024-2025	100%	100%
4.9 Qualité des données	Mise en place de la divulgation systématique des données	Fait	Contenu du Rapport ITIE 2024-2025	100%	100%
	Renforcement de l'audit indépendant et du contrôle de la Cour des comptes	Fait	Contenu du Rapport ITIE 2024-2025	100%	100%

	Elaboration du Rapport ITIE 2024-2025	En Cours	En attente du 1er livrable	30%	30%
5.1 Répartition des revenus	Explication de l'existence et la significativité des paiements infranationaux directs effectués par les entreprises extractives dans le rapport ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
4.6 Paiements directs infranationaux	Explication de manière exhaustive de toutes les dépenses sociales et environnementales obligatoires dans le Rapport ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
	Publication de résultats d'analyse des paiements infranationaux sur le site web de l'ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
5.2 Transferts infranationaux	Explication exhaustive et ventilés des transferts de recettes extractives du Gouvernement national vers les CTD dans le rapport ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
	Explication de manière exhaustive de toutes les dépenses sociales et environnementales obligatoires dans le rapport ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
6.1 Dépenses sociales et environnementales	Divulgation des dépenses sociales et environnementales obligatoires dans le rapport ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
	Élaboration d'une procédure permettant d'aborder la question de la qualité des données et de la vérification de l'exactitude de ces informations conformément à l'Exigence 4.9	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
	Divulgation publique des dépenses sociales et environnementales obligatoires sur le site de l'ITIE	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%
6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie	Amélioration de la valorisation économique du secteur	<i>Fait</i>	<i>Cf. TDR Rapport ITIE 2024-2025</i>	100%	100%

Le graphique présente l'état d'avancement des activités selon trois catégories : **Fait**, **En cours** et **Non initié** pour les mois de Mars, Avril et Mai.



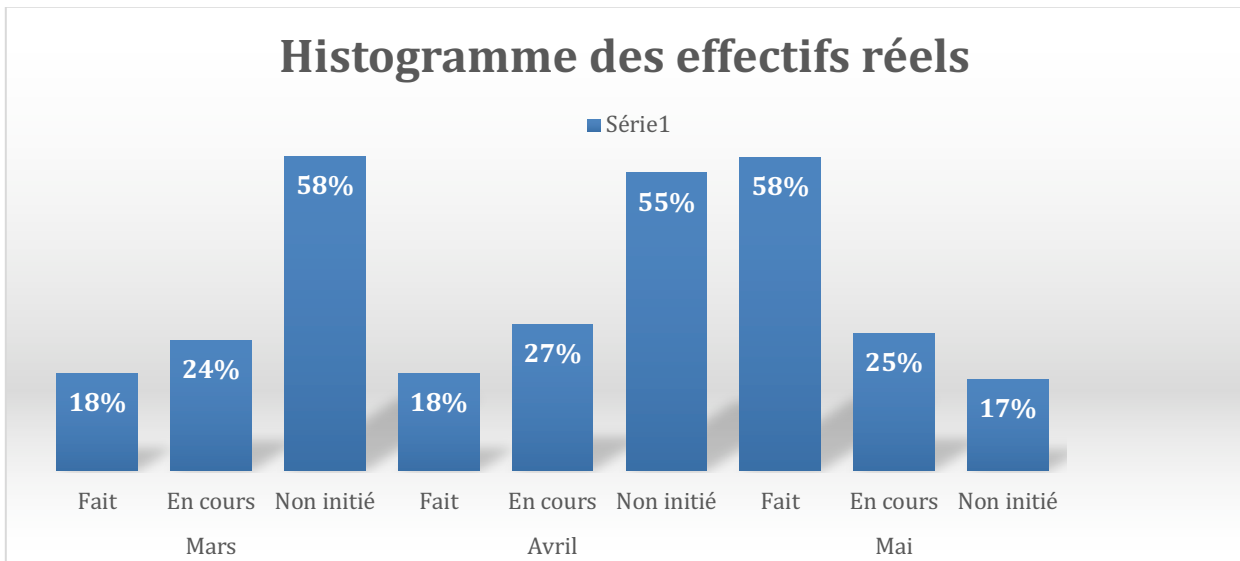
Interprétation

Une évolution progressive et positive de l'état d'avancement des activités est constatée pour la période de mois d'avril et mai.

Au mois de mars, la majorité des activités est encore non initiée (58 %), tandis que 24 % sont en cours et seulement 18 % sont déjà réalisées. Cette situation traduit un niveau de démarrage encore limité des activités planifiées.

Au mois de mai, une évolution significative est constatée. La proportion des activités réalisées atteint 58 %, marquant une nette amélioration par rapport aux mois précédents. Les activités en cours représentent 25 %, tandis que les activités non initiées diminuent fortement à 17 %.

Globalement, la tendance générale (cf. *Histogramme des effectifs réels*) montre une amélioration progressive du niveau d'exécution des activités, avec une réduction importante des activités non initiées et une augmentation des activités réalisées au cours de ce mois.



IV. AUTRES FAITS MARQUANTS RÉALISÉS

- Finalisation de rapports de mission et élaboration de notes techniques relatives à la transparence extractive.
- Collecte, traitement et publication de données relatives aux paiements des industries extractives auprès des régies.
- Conception de supports de communication et actions de sensibilisation.
- Élaboration et finalisation du Compte administrative 2025 et du Budget rectificatif 2026.
- Participation à plusieurs ateliers, webinaires et consultations techniques organisées par l'équipe du Secrétariat International de l'ITIE.
- Appui aux procédures de passation de marchés et au recrutement de consultants chargé de l'élaboration du Rapport ITIE 2024-2025
- Suivi de l'opérationnalisation de la plateforme de télédéclaration et assistance technique aux utilisateurs.
- Autres réunions effectuées les 6 premiers mois :
 - Réunion avec la Chambre des Mines de Madagascar dans le cadre de la poursuite de l'élaboration d'un modèle de Politique de Lutte contre la Corruption pour les Sociétés Extractives. *(Date: 08.01.2026)*
 - Réunion conjointe MEF-MIM pour promouvoir le développement des projets miniers en instance d'opérationnalisation *(Date 17.02.2026)*
 - Rencontre entre le FMI et l'EITI-Madagascar pour discuter des questions de gouvernance dans le secteur des industries extractives *(Date 03.04.2026)*
 - Atelier de restitution de la stratégie de développement du secteur Minier par le cabinet Insuco à l'Hôtel Panorama *(Date 16.04.26)*
 - Réunion au test unitaire du Front Office de la Plateforme RCBE avec la DGI *(Date 20.04.26)*
 - Réunions de validation du Plan action du Rapport d'assistance technique du FMI au MEF *(Date 05.06.2026)*

V. PERSPECTIVES

La prochaine validation de Madagascar, initialement prévue en janvier 2027, a été reportée en janvier 2028. Si l'année 2026 a été marquée par une dynamique de sensibilisation, de redynamisation des parties prenantes et de réaffirmation des engagements de l'ensemble des acteurs, les défis à relever dans le cadre du processus de validation demeurent importants.

La publication du Rapport ITIE 2024-2025, conformément au calendrier établi pour novembre 2026, a constitué un chantier majeur. Les travaux d'auto-déclaration des entreprises extractives ont néanmoins permis d'améliorer significativement la collecte des données, notamment grâce à l'utilisation de la plateforme de télédéclaration.

Dans cette perspective, l'EITI-Madagascar poursuivra ses efforts pour renforcer la qualité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations publiées, tout en consolidant l'engagement des parties prenantes et la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2023. Une attention particulière sera également accordée à la préparation de la validation de 2028, à travers le suivi des actions correctives, le renforcement de la gouvernance multipartite et l'amélioration continue des mécanismes de transparence dans le secteur extractif.

CONCLUSION

L'année 2026 a constitué une année de préparation de Madagascar à la prochaine validation de la norme internationale ITIE relative à la transparence dans les industries extractives. À cet effet, le Comité National ainsi que le Secrétariat exécutif n'ont ménagé aucun effort, en mobilisant les moyens disponibles afin de parfaire ces préparatifs.

Les outils d'auto-évaluation ont été utilisés pour identifier les principales recommandations, en vue de corriger les éventuels écarts et insuffisances dans la mise en œuvre de la norme ITIE. Les mesures correctives ont été intégrées dans l'élaboration du Rapport de réconciliation 2024-2025, afin de garantir la collecte de l'ensemble des données et informations contextuelles exigées ou recommandées par la norme.

Par ailleurs, une réaffirmation formelle de l'engagement du Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de la norme ITIE à Madagascar a été confirmée par le décret n°2025-1752 du 08 décembre 2025. À cet effet, Monsieur ANDRIAMPARANY Carl, Ministre des Mines, a été nommé Champion de l'ITIE Madagascar.

Ainsi, malgré les avancées enregistrées, les efforts doivent être poursuivis, notamment en matière de sensibilisation et d'accompagnement des parties prenantes à tous les niveaux, afin de soutenir efficacement le processus de validation. L'ensemble de ces actions témoigne de la volonté continue des autorités et des acteurs concernés de consolider les acquis et de renforcer la mise en œuvre de la norme ITIE à Madagascar.

Enfin, l'engagement du Gouvernement en matière de financement de l'établissement demeure maintenu à ce jour, notamment pour assurer son bon fonctionnement. Cet appui concerne en particulier le recrutement d'un Administrateur indépendant chargé de l'élaboration du Rapport ITIE, ainsi que la prise en charge des autres dépenses nécessaires à la réalisation des activités de l'EITI-Madagascar.

Cadre juridique et institutionnel	2.1 Cadre juridique et régime fiscal	Renforcement de la collaboration avec des autres entités pour la divulgation des textes réglementaires	Q1-Q2-Q3-Q4 2026		-															
	2.4 Contrats	Documentation sur la publication de contrat à Madagascar	Q2 2026	COMITE NATIONAL																
Licences	2.2 Octrois des contrats et des licences	Publication de l'évolution de l'assainissement des permis miniers	Q2 2026	ADMINISTRATION	-															
	2.3 Registre des licences	Coordonnées et date de demande des Permis à inclure dans le registre ou cadastre public	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	BCMM	-															
Publication régulière et systématique sur le site web		Q1-Q2-Q3-Q4 2026	-																	
Propriété	2.5 Propriété effective	Structuration et consolidation de la divulgation des informations sur les BE	Q2 2026	ADMINISTRATION	-															
Participation de l'État	2.6 Participation de l'État	Mise à jour des participations de l'État dans les industries extractives	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	ADMINISTRATION	-															
		Formation des entreprises d'État extractives à la publication systématique de leurs déclarations financières sur la plateforme	Q2-Q3-Q4 2026		-															
	4.5 Transactions des entreprises d'État	Publication régulière et systématique par les entreprises des déclarations financières auditées sur leur site web respectif	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	INDUSTRIES EXTRACTIVES	-															
		Divulgation des transferts effectués par les entreprises d'État	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	ADMINISTRATION	-															
Production et exportations	6.2 Dépenses quasi budgétaires	Divulgation des dépenses sociales publiques des entreprises d'État	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	SECRETARIAT EXECUTIF	-															
	3.1 Activités d'Exploration	Amélioration de la publication des informations sectorielles			-															
	3.2 Données sur la production	Divulgation systématique de données sur le site web de l'ITIE-Madagascar	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	SECRETARIAT EXECUTIF																
	3.3 Données sur les exportations	Amélioration des agrégats de valeurs des exportations																		
Gestion des revenus	4.7 Désagrégation	Divulgation systématique de données sur le site web de l'ITIE-Madagascar	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	SECRETARIAT EXECUTIF	-															
	4.9 Qualité des données	Mise en place de la divulgation systématique des données	Q1-Q2-Q3-Q4 2026	COMITE NATIONAL	-															
		Renforcement de l'audit indépendant et du contrôle de la Cour des comptes	Q4 2026	SECRETARIAT EXECUTIF	-															
	Élaboration du Rapport ITIE 2024-2025	Q2-Q3-Q4 2026		160 000 000																
Contributions infranationales	5.1 Répartition des revenus	Explication de l'existence et la significativité des paiements infranationaux directs effectués par les entreprises extractives dans le rapport ITIE	Q3-Q4 2026	COMITE NATIONAL	-															
	4.6 Paiements directs infranationaux	Explication de manière exhaustive de toutes les dépenses sociales et environnementales obligatoires dans le rapport ITIE	Q3-Q4 2026	COMITE NATIONAL	-															

	Publication de résultats d'analyse des paiements infranationaux sur le site web de l'ITIE	Q3-Q4 2026		-												
5.2 Transferts infranationaux	Explication exhaustive et ventilés des transferts de recettes extractives du Gouvernement national vers les CTD dans le rapport ITIE	Q3-Q4 2026	COMITE NATIONAL	-												
	Explication de manière exhaustive de toutes les dépenses sociales et environnementales obligatoires dans le rapport ITIE	Q3-Q4 2026		-												
6.1 Dépenses sociales et environnementales	Divulgence des dépenses sociales et environnementales obligatoires dans le rapport ITIE	Q3-Q4 2026	COMITE NATIONAL	-												
	Élaboration d'une procédure permettant d'aborder la question de la qualité des données et de la vérification de l'exactitude de ces informations conformément à l'Exigence 4.9	Q2 2026	SECRETARIAT EXECUTIF	-												
	Divulgence publique des dépenses sociales et environnementales obligatoires sur le site de l'ITIE	Q2 2026		-												
6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie	Amélioration de la valorisation économique du secteur	Q2-Q3-Q4 2026		-												